Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Québec

Service de l'Organisation Scolaire

Le 5 juin 2026

À TOUS LES PARENTS DES ÉCOLES PRIMAIRES SACRÉ-CŒUR ET L'ÉCOLLECTIF

OBJET : FACTURATION FRAIS DE TRANSPORT VOCATION

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que des frais de deux cents dollars par enfant seront facturés pour le transport de votre ou vos enfants.

Cependant, si votre ou vos enfants n'utilisent pas le transport scolaire pour l'année complète, vous devrez compléter une demande de modification de laissez-passer en stipulant votre désir d'annuler le transport de votre ou de vos enfants.

Vous trouverez le formulaire sur le portail du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Vous devez retourner le formulaire rempli à l'école fréquentée par votre ou vos enfants et joindre le ou les laissez-passer qui vous ont été remis lors de l'accueil administratif. La facture sera alors annulée pour les parents qui auront fait cette procédure **avant le 15 septembre**. Faute de quoi, une facture vous sera envoyée et vous devrez l'acquitter.

Pierre Hénocq
Coordonnateur
Service de l'organisation scolaire
Division du transport scolaire

PH/sp
c. c. Patrick Pinsonneault – Directeur, SOS
Simon Thériault, régisseur, division du transport
Katherine Giguère, technicienne, division du transport
Karine Proulx, technicienne, division du transport
Alexis , technicien, division du transport

2955, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3
Téléphone : 819 822-5540
OperationsTransport@cssrs.gouv.qc.ca